

Annexe 2 : Avis de Renouveau vis-à-vis des actions suggérées par le GRACQ dans son mémorandum 2018.

Gracq – Memorandum 2018 - Mesures suggérées	Avis Renouveau.
<p>1. Constat général :</p> <ul style="list-style-type: none">• Intensification du trafic• De plus en plus de camions (pour contourner les trajets tarifés)• Les excès de vitesse dans les rues de nos villages	<p>D'accord.</p> <p>Renouveau ajoute à cela le constat du très mauvais état général des voiries servant à la circulation des véhicules : ornières, nids de poule, dénivelés longitudinaux et transversaux, etc, particulièrement dangereux pour les cyclistes et inacceptables pour les automobiles.</p> <p>La première des priorités de Renouveau va à la remédiation à cet état de fait.</p>
<p>2. Sur le territoire du Grand Dalhem, il y a très peu d'espaces réservés aux cyclistes et les budgets consacrés dans le passé ont été pratiquement inexistantes.</p>	<p>D'accord</p>
<p>3. Les initiatives communales pour encourager le développement du vélo dans la commune devraient passer par la création d'un réseau cyclable local comme alternative à la voiture</p>	<p>D'accord. Renouveau pense que l'alternative à la voiture doit être analysée plus précisément, c.à.d. sur base des différents cas d'utilisation de la voiture sur Dalhem :</p> <ul style="list-style-type: none">• Se rendre au travail• Conduire les enfants à l'école• Faire les courses du ménage

	<ul style="list-style-type: none"> • Visiter la famille, les amis • Se promener • etc <p>L'analyse de l'importance (nombre d'usagers, longueur trajet, fréquence, etc) de chacun des cas doit permettre de définir un ordre de priorité dans les types et les tracés de réseau à développer.</p> <p>Renouveau réfléchit par ailleurs à l'organisation d'un service de location de vélos électriques tout comme cela est organisé à HERVE (voir Maison du Tourisme)</p>
<p>4. Pour permettre la cohabitation avec les autres usagers de la route, la sécurisation du cycliste est primordiale</p>	<p>Renouveau affirme plus fortement : le cycliste est un usager faible dont la vie est en danger à cause du manque d'aménagements sécurisés. Comme Renouveau met la vie humaine au dessus de tout, la conclusion s'impose d'elle-même</p>
<p>5. Etablissement d'un plan communal de mobilité (PCM) En concertation avec le citoyen et les organisations concernées par la mobilité. Pourquoi pas une commission « vélo » avec tous les acteurs (coordinateur communal, représentants des cyclistes, de la Police, du Service des Travaux, du Tourisme, CCATM)</p>	<p>Renouveau engagera un Conseiller en mobilité pour établir le PCM.</p> <p>Le Conseiller en Mobilité est un relais, un lien entre les acteurs concernés par la problématique de la mobilité (responsables politiques, services techniques, associations, usagers...) au sein d'une commune, d'une administration ou d'un autre organisme.</p> <p>Une formation spécifique, cautionnée par un certificat, est organisée par la Direction de la Planification de la Mobilité du SPW et permet d'obtenir le titre de CeM.</p>
<p>6. Des itinéraires cyclables de qualité (continus et balisés) Pour être efficace, le cheminement doit être sécurisé, continu et clairement signalé. Sur les axes secondaires où le trafic est faible, la réduction des vitesses et un marquage au sol suffisent généralement. Sur les voiries à</p>	<p>D'accord.</p> <p>Renouveau veut traduire ces principes généraux en spécifications, cahiers des charges etc, estimer et budgéter les coûts et lancer un programme de réalisation sur cette base...</p>

grande circulation, des aménagements plus conséquents (séparés) sont nécessaires.	
7. Une autre solution facile à mettre en place, revaloriser certains chemins agricoles permettant d'éviter les axes dangereux pour relier les villages entre eux.	<p>D'accord. Renouveau veut préciser ce principe général.</p> <p>En effet, les chemins agricoles doivent pouvoir continuer à servir aux agriculteurs en même temps que de servir aux piétons, cyclistes, etc. :</p> <p>Les différentes co-utilisations déterminent plusieurs types de revêtement, plus ou moins coûteux à établir et plus ou moins coûteux à entretenir.</p> <p>Il faut donc analyser finement chaque situation avant de traduire cela en spécifications, cahiers des charges etc, estimer et budgéter les coûts et lancer un programme de réalisation sur cette base.</p>
8. La Police locale a un rôle à jouer pour faire respecter le code de la route à tous les usagers	<p>D'accord.</p> <p>Renouveau s'assurera que la Police est consciente du rôle qu'il lui appartient de tenir.</p>
9. Entretien du réseau cyclable Incorporer l'entretien dans un plan global des voiries et désigner un point de contact communal pour signaler tout type de problème	<p>D'accord.</p> <p>Renouveau est partisan de l'affiliation à BetterStreet ou équivalent, comme proposé par Loïc Olivier en février 2014</p>
10. Le stationnement vélo Le vol est un obstacle à la pratique du vélo. Aménager des parkings vélos aux endroits stratégiques (bâtiments administratifs, écoles, centres sportifs et culturels, arrêts de bus, ...)	<p>D'accord.</p> <p>Renouveau veut équiper des endroits stratégiques bien choisis de bornes pour recharger les batteries des vélos électriques.</p>
11. La sécurisation des carrefours	<p>D'accord.</p> <p>Ce point 11 est lié au point 6.</p>

Les trajectoires doivent être claires et visibles pour chaque usager	
12. Le sens unique limité (SUL)	D'accord.
13. Village 30 La généralisation du 30 km/h sur les accès à proximité des écoles, dans les quartiers type lotissement, au centre du village...	D'accord.
14. Indemnité vélo Une commune qui s'engage pour une politique cyclable peut, comme employeur et à titre d'exemple, attribuer une indemnité vélo à son personnel	D'accord.
15. Le Brevet de Cycliste Les bases de la conduite à vélo (théorie et pratique) enseignées aux élèves de 4ème, 5ème et 6ème permettent d'accroître leur autonomie et leur sens des responsabilités. Cette pratique est déjà en place dans certaines écoles de l'entité. A généraliser et y associer les parents	D'accord. Effectivement, Cette pratique est déjà en place dans certaines écoles de la Commune
16. Rechargement entre les voies du Trimbleu depuis Nelhain jusqu'au petit pont sur la Berwinne avec un élargissement de l'espace permettant de se croiser (avec un cycliste ou un marcheur). L'enlèvement de quelques aiguillages entre les voies permettra d'éviter la chute de cyclistes s'engageant entre celles-ci	D'accord.
17. La piste cyclable renseignée rue Joseph Dethier est impraticable pour un cycliste en venant du bas de	D'accord.

<p>Chenestre à cause de l'empierrement et le stationnement non réglementé des véhicules ne permet pas d'y circuler. Un espace réservé le long du mur avec une assise en dur (donc pas de l'empierrement ou autre matériau dispersable) est sécurisant et permettra de relier la sortie du tunnel (un espace dédié à la mobilité douce sera aussi à prévoir sur le parking actuel)</p>	<p>A relier au projet en cours de réalisation.</p>
<p>18. La rue Lieutenant Pirard a été asphaltée sur la partie extérieure (à droite en montant) jusqu'à la chapelle de la Tombe. Avec un marquage au sol (traits discontinus), une signalisation adaptée, quelques réparations, l'entretien des haies par les propriétaires, le respect de l'espace goudronné par l'(es) exploitant(s) agricole(s), une belle distance cyclable pourrait voir le jour à peu de frais</p>	<p>D'accord.</p>
<p>19. La prolongation de la piste cyclable rue de Maastricht à Berneau et ainsi relier via la rue des Trixhes la future piste cyclable Berneau-Visé (l'entretien de la piste sur le territoire de Berneau a été nettement amélioré</p>	<p>D'accord.</p>
<p>20. Une attention particulière pour certains chemins de campagne ou avec peu de frais la pratique du vélo familial est envisageable, ce qui comprend aussi une position claire et sans équivoque vis-à-vis des véhicules agricoles.</p>	<p>Voir point 7</p>
<p>21. De manière générale, de nombreuses taques d'égout ne sont pas de niveau avec le revêtement goudronné (réel risque de déséquilibre et chute).</p>	<p>D'accord. Cela se place dans le cadre du mauvais état et du manque d'entretien des voiries communales et régionales sur Dalhem,</p>

	Voir point 1.
22. Le revêtement de quelques tronçons de routes communales demande une intervention (pour ne citer que Surisse, chemin du Voué, rue de Mons,)	D'accord. Cela se place dans le cadre du mauvais état et du manque d'entretien des voiries communales et régionales sur Dalhem. Voir point 1.
23. Le chemin de l'Als traversant les plantations fruitières vers Sart a vu quelques améliorations. C'est une avancée et il pourrait encore subir un petit lifting (trous à combler) pour figurer en bonne place sur le réseau points-noeuds en cours de réalisation.	D'accord. Cela se place dans le cadre du mauvais état et du manque d'entretien des voiries communales et régionales sur Dalhem. Voir point 1.
24. La mise en place de rues cyclables où l'automobiliste et le cycliste se côtoient mais avec une priorité au vélo. Toutes les rues donnant sur les écoles pourraient être envisagées afin d'encourager l'accès à l'école à vélo.	D'accord. Proposé par Loïc Olivier en janvier 2013
25. L'aménagement de trottoirs pourrait se combiner avec un espace vélo lorsque les lieux le permettent (largeur totale suffisante).	D'accord.
26. Création, sur le site de la commune, d'un accès à tout citoyen lui permettant de signaler tout élément lié à la mobilité douce (signalisation, entretien, danger, suggestion,...) avec désignation d'une personne de l'Administration pour en faire le suivi.	D'accord. Voir Point 9 BetterStreet